

# Biosécurité aviaire

## Objectifs de la formation

Acquérir les bases de la biosécurité aviaire pour l'appliquer sur son élevage de volailles biologiques

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Déroulé

- Présentation de la formation et des participants
- Les virus Influenza
- Situation épidémiologique
- Biosécurité, notion de réservoirs, vecteurs et principes de précaution
- Unités de production et flux de circulation
- Plan de nettoyage et désinfection : les différentes étapes pour nettoyer correctement son bâtiment
- Exemples
- Établir le plan papier de chaque exploitant présent à la formation puis le schéma avec tous les flux
- Evaluation des acquis (quizz et correction collective)
- Bilan de la formation

## Dates, lieux et intervenants

**27 avr 2021**

08:30 - 16:15 (7hrs)

84000 Avignon

Oriane Malburet Vye, vétérinaire à vétôpole26

## Financeur(s)



## Infos complémentaires



• AGRIBIO 84 •  
Les Agriculteurs 84 du Maïs

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 19/04/2021

## Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCA possible)

## Plus de renseignements

Oriane Mertz

oriane.mertz@bio-provence.org

M.I.N. 5 - 15 Avenue Pierre Grand

84 953

CAVAILLON Cedex

Tel. 04 32 50 24 56

[www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org)

N° d'organisme de formation :

93840249684